



Tél : 514-596-4858

stbarthelemy@csgm.qc.ca

Conseil d'établissement

Convocation à la séance ordinaire du 26 mai 2022

Rencontre virtuelle TEAMS à 18 h 30

Procès-verbal

1. Ouverture de l'Assemblée

1.1. Présence et vérification du quorum

Sont présents :

Vincent Archambault, parent, pavillon Sagard

Élisabeth Babin, TES (pour le syndicat enseignant), pavillon des Érables

Audrey Deschenaux, enseignante, pavillon des Érables

Marie-Lise Dion, parent, pavillon Sagard

Marianne Jacques, parent, pavillon des Érables

Sébastien Lanouette, parent, pavillon des Érables

Marie-Josée Normandin, directrice

Ana Salvarrey, parent, pavillon des Érables

Carmen Celina Santizo Diaz, Service de garde, pavillon des Érables

Anna Sheftel, parent, pavillon des Érables

Myriam Brouillette-Paradis, parent, pavillon des Érables

Renée Martineau, enseignante, pavillon Sagard

Josée Bélanger, enseignante, pavillon des Érables

Natalia Perlina, enseignante, pavillon des Érables

Jesse Duvivier, Service de garde, pavillon Sagard

Hind Ouahachi, parent substitut, pavillon des Érables

Sont absents :

Lyne Brouillette, responsable du service de garde

Isabelle Crête, enseignante, pavillon Sagard

Nathalie Viens, parent, pavillon Sagard

Alison Paradis, parent, pavillon Sagard

Caterina Cianci, directrice adjointe, pavillon Sagard



Commission
scolaire
de Montréal

Sont présents comme invités :

Isabelle Leblanc, enseignante, pavillon des Érables (Invitée point multiniveaux 5-6)

Hervé Riopel, enseignant, pavillon des Érables (Invitée point multiniveaux 5-6)

Sonia-Anne Méthot, enseignante, pavillon des Érables (Invitée point multiniveaux 5-6)

Sonia Vallée, enseignante, pavillon des Érables (Invitée point multiniveaux 5-6 et Art +)

Pascale Join, enseignante, pavillon des Érables (Invitée point multiniveaux 5-6 et activités de la fin de l'année)

2. Question du public

Aucune question du public n'a été soumise. Ana Salvarrey annonce que la piste cyclable sur la rue Sagard va être réalisée. La piste sera bidirectionnelle à partir du parc Tillemont jusqu'à la rue Augier. Le CÉ salue le travail du comité sur la sécurisation aux abords de l'école qui a fait plusieurs démarches avec les arrondissements Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Rosemont—La Petite-Patrie pour faire cheminer le dossier.

3. Adoption de l'ordre du jour

Marianne Jacques rappelle les ajouts apportés au à l'ordre du jour, soit l'ajout du point 6.4 : Sondage sur la communication de l'école et du CSSDM et le point 7.8 sur les achats groupés. Les points d'information sont réorganisés séance tenante pour permettre la participation des enseignants pour les points sur les activités de fin d'année et sur le programme Arts +.

Sur proposition de Marie-Lise Dion, appuyée par Josée Bélanger, l'ordre du jour ajusté est adopté.

4. Adoption du procès-verbal du 11 mai 2022

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal.

Sur proposition d'Ana Salvarrey, appuyée par Audrey Deschenaux, le procès-verbal est adopté.

5. Pour adoption

Aucun point n'est soumis pour adoption.

6. Pour approbation

6.1. Activités éducatives et campagne de financement (document)

En lien avec la campagne de financement au profit des réfugiés ukrainiens, Marianne Jacques demande si un organisme a été déterminé pour la remise des fonds. La direction indique qu'elle n'a pas l'information, qu'elle fera la vérification et le précisera au prochain CÉ.

En lien avec les campagnes de financement, Vincent Archambault demande à qui les sommes amassées par les enfants doivent être remises et qui s'occupe de remettre les fonds aux organismes. La direction indique que les sommes en argent doivent être remises à l'école qui s'occupe ensuite de remettre un chèque aux organismes.

Sur proposition d'Ana Salvarrey, appuyée par Renée Martineau, les activités et campagnes de financement sont approuvées.

6.2. Politique intégrité intellectuelle pavillon Sagard (document)

Cette politique s'inscrit dans le cadre des exigences du programme l'IB. Les ajouts suivants ont été apportés à la politique adoptée en CÉ l'an dernier :

- Section sur les rôles des membres de la communauté scolaire
- Section sur les actions à prendre en cas de non-respect des règles

Marie-Lise Dion demande s'il y a un élément de la politique qui porte sur la fiabilité des sources. Marianne Jacques précise que les points suivants sont mentionnés dans la politique :

- Utiliser les sources audio et vidéo fiables et respectant l'intégrité intellectuelle
- Valider la provenance et la véracité des sources

Sur proposition de Marie-Lise Dion, appuyée par Renée Martineau, la politique est adoptée.

6.3. Politique linguistique pavillon Sagard (document)

Sur demande de l'IB, une section présentant des ressources à l'intention des parents a été ajoutée à la politique adoptée en CÉ l'an dernier.

Sur proposition d'Ana Salvarrey, appuyée par Josée Bélanger, la politique est approuvée.

6.4. Sondage CSSDM-Communication (document)

Marianne Jacques indique qu'un sondage traitant de la satisfaction des parents quant à la communication avec l'école et le CSSDM doit être rempli par les parents du CÉ et qu'un seul sondage par école peut être rempli. Elle propose que les parents qui le souhaitent se réunissent pour remplir ensemble le sondage. Ana Salvarrey, Vincent Archambault et Myriam Brouillette-Paradis se portent volontaires.

Sur proposition d'Ana Salvarrey, appuyée par Myriam Brouillette-Paradis, la procédure est approuvée.

7. Pour information

7.1. Organisation scolaire : les classes combinées au 3^e cycle pavillon DÉ

Les 5 titulaires des classes multiniveaux 5e et 6e années se joignent à la rencontre.

La direction rappelle que la décision de créer des classes multiniveaux a été prise dans le meilleur intérêt des enfants et que cette décision est consensuelle. La direction rappelle également qu'une lettre explicative et un dépliant informatif seront remis aux parents. Madame Normandin ajoute que les services éducatifs du CSSDM sont emballés par le projet.

Les enseignant.e.s et l'orthopédagogue attitrée au 3e cycle se présentent. Ils expliquent que le 3e cycle se prête très bien aux classes multiniveaux et que c'est bénéfique pour les enfants. L'équipe explique que cette organisation scolaire est un projet d'équipe et que les enseignant.e.s pourront compter les uns sur les autres, en plus de la direction, l'orthopédagogue attitrée au 3e cycle et sur les services éducatifs du CSSDM.

Sébastien Lanouette mentionne qu'il est rassurant de voir l'enthousiasme des enseignant.es. Il demande si les élèves de 4e ont été informés du projet. Madame Normandin explique que les élèves ne sont pas encore au courant, mais que le projet sera présenté officiellement aux élèves et aux parents en début de semaine prochaine.

Ana Salvarrey précise que bien qu'elle ait eu des réserves par rapport au projet, elle est rassurée par la présentation des enseignant.e.s. Elle mentionne par ailleurs que le dépliant apporte souvent des bémols

par rapport aux bienfaits des classes multiniveaux et que ceci pourrait occasionner des questionnements chez les parents. Elle demande également s'il y a plus de support de la part du CSSDM pour les classes multiniveaux.

Les enseignant.e.s répondent que les bémols dans le parcours scolaire sont nombreux, et qu'il n'y a aucune classe idéale. Que ce soit une classe combinée ou non, il faut enseigner des matières des autres niveaux selon le parcours des élèves. Il y a des bases à consolider et revenir sur des éléments du programme des années précédentes au besoin. L'équipe qui sera en charge des classes multiniveaux a une grande expertise avec ces groupes d'âge et avec les groupes multiniveaux. Les enseignant.e.s précisent qu'ils sont soudés et qu'ils se supporteront entre eux. Il est également précisé qu'aucun soutien supplémentaire n'est fourni par le CSSDM.

Marie-Lise Dion mentionne que cette cohésion est inspirante et se demande comment on peut communiquer cet enthousiasme, ce dynamisme et les arguments mis de l'avant aux parents concernés. On précise que le plus important est de montrer la force du groupe et de parler du projet de façon enthousiaste et positive. Les parents du CÉ peuvent contribuer à partager cette vision du projet dans leurs interactions avec d'autres parents.

Marianne Jacques remercie les enseignant.es. pour leur présence, en indiquant qu'ils ont su répondre aux questions et qu'ils ont été rassurants.

7.2. Les activités de fin d'année et finissants

Madame Normandin indique qu'une fête de finissant avec remise de diplôme est prévue au pavillon Sagard et que cette activité est organisée par un comité de parents.

Pascale Join, enseignante au pavillon des Érables indique qu'une fête des finissants avec musique, prix, album, nourriture, etc. est organisée par les enseignant.e.s. Plusieurs parents se sont manifestés pour être bénévoles lors de la fête. Des boucles d'oreilles ont été vendues par les finissants du pavillon des Érables et cette vente a permis de recueillir 1700\$. Cette somme permettra de payer plusieurs dépenses en lien avec la fête des finissants et une contribution de 5\$ a été demandée aux parents pour compléter le budget.

Une fête pour l'ensemble des élèves se déroulera le 20 juin en matinée au pavillon des Érables et en après-midi au pavillon Sagard. Le 21 juin il y aura un cinéma à l'école avec du pop-corn gracieusement offert par le cinéma Beaubien.

7.3. Génie Arts/ Et tant d'arts! / projet Arts +

Madame Normandin présente le nom du programme qui succédera au programme Génie Arts au pavillon des Érables. Le nouveau programme se nommera « Et tant d'arts », aura un nouveau logo, une identité propre et sera adapté à la clientèle du pavillon des Érables. Le 14 juin se tiendra la dernière exposition du programme Génie Arts et les enfants auront l'occasion de montrer leurs accomplissements de la dernière année.

Le dépôt de la candidature pour école Hémisphère a été accepté, nous sommes maintenant sur la liste d'attente. La direction remercie Josée Bélanger pour l'aide à la rédaction de la candidature.

Deux classes d'Arts+ sont prévues l'an prochain, soit une en 4^e et une en 5^e et 6^e combinées et celles-ci se déploieront sous forme de projet-pilote pour la prochaine année scolaire. Une lettre à l'intention des parents a été écrite en collaboration avec Sonia Vallée et Nathalie Bertrand, qui seront les deux enseignantes des groupes Arts +. Cette lettre sera transmise aux parents avec un lien Forms afin qu'ils puissent soumettre la candidature de leur(s) enfant(s).

Sonia Vallée présente le projet et précise que l'art sera utilisé comme fil conducteur pour enseigner les disciplines prévues au programme. Par exemple, lors de projets, la manipulation permettra d'aider certains élèves à mieux comprendre les concepts, à développer la débrouillardise et la résolution de problèmes. Des parents pourront être sollicités à titre de bénévoles pour aider dans certains projets en fonction de leurs connaissances et compétences en lien avec certains projets.

L'école a approché des chercheurs pour évaluer les répercussions du projet sur le bien-être des élèves et les résultats scolaires. Si le projet-pilote apporte des résultats probants, il pourrait être élargi à plus de classes dans les prochaines années.

Ana Salvarrey demande si certains élèves qui pourraient particulièrement profiter d'un tel projet ont déjà été identifiés et si ces derniers auront préséance lors de la formation des groupes. Sonia Vallée répond que la composition des groupes n'est pas encore décidée. Nous désirons groupes équilibrés tout en donnant la chance de participer aux élèves qui le souhaitent. Elle précise que le but n'est pas de former des groupes d'élite en arts, mais plutôt que les élèves qui ont un intérêt pour l'art et/ou qui pourraient bénéficier d'une telle approche pédagogique y aient accès.

7.4. Service de garde

Madame Normandin présente les sorties prévues pour l'an prochain et précise qu'il y aura deux sorties de moins.

À partir de l'an prochain, il n'y aura plus d'inscriptions automatiques en début d'année. Ce système occasionnait trop de contraintes logistiques et financières lorsque les enfants inscrits ne participaient pas aux activités en cours d'année.

Le système de réservation Amilia sera mis en place l'an prochain pour faciliter l'inscription aux activités. Ana demande si la facturation sera faite directement sur Amilia. La direction ne connaît pas la réponse et se renseignera.

Sébastien soulève une problématique en lien avec Amilia. Il indique qu'un seul parent peut avoir accès au compte Amilia de son enfant, car le compte d'un enfant utilise l'adresse courriel d'un seul parent. La direction fera un suivi auprès de Lyne Brouillette pour savoir s'il est possible de mettre deux adresses courriel au compte d'un élève.

Le service de garde fermera le 22 juin, et l'information sera transmise par l'Info-Parents du mois de juin. Carmen Celina Santizo Diaz revient sur la mission secrète dans le cadre de la semaine des éducatrices du service de garde. Elle tient à remercier les parents pour les mots et la belle participation. Elle indique que ce sont des attentions qui touchent beaucoup éducatrices et que ça les motive.

On souligne la qualité du service de garde et des activités proposées par les éducatrices.

7.5. Réponse du CSSDM déglacement de la cour (document)

Marianne Jacques présente la réponse du CSSDM à la lettre transmise demandant des solutions pérennes pour le déglacement de la cour d'école. Essentiellement, la réponse indique que le déglacement de la cour n'est pas de la responsabilité du CSSDM, que l'école doit se charger de l'entretien de la cour et qu'une consultation réalisée en 2018 auprès des directions d'établissement révélait que l'annulation des récréations extérieures due à la glace était demeurée une situation exceptionnelle. La réponse mentionne par ailleurs que lorsque les récréations se font à l'intérieur, il faut favoriser des activités qui font bouger les jeunes.

Les commentaires suivants sont apportés :

- Ana Salvarrey déplore la réponse, car elle n'offre aucune solution. Elle mentionne également qu'il est important de maintenir à jour le registre des récréations intérieures pour documenter la situation. Elle

déplore également que le CSSDM remette la responsabilité à l'école sans toutefois lui donner les ressources pour procéder au déglacage.

- Marie-Lise Dion ajoute que la consultation date de près de 5 ans et qu'il serait opportun d'en réaliser une autre. La lettre est décevante. Elle propose de réitérer les démarches l'an prochain pour maintenir le dossier à l'ordre du jour. Elle suggère qu'il pourrait être intéressant d'inclure d'autres indicateurs pour déterminer s'il y a bel et bien un problème, tels que les chutes, les blessures, etc.
- Marianne Jacques déplore quant à elle le manque de vision à long terme du CSSDM dans ce dossier. Dans le contexte des changements climatiques, les épisodes de gels et dégels risquent d'être plus fréquents et d'occasionner plus de problèmes dans les cours d'école. Elle précise que l'école devrait s'assurer que les élèves puissent bouger lorsque les récréations sont tenues à l'intérieur, soit dans le gymnase, ou avec des outils comme *Dance Dance*.

Marianne Jacques transmettra une réponse en tant que présidente du CÉ en reprenant les éléments évoqués par les membres.

7.6. Le point sur la COVID

Il y a de moins en moins de cas de COVID-19 autant chez les adultes que chez les enfants à l'école et moins d'absences en lien avec des résultats positifs. D'autres types de virus sont par contre revenus avec la tombée des masques : grippe, rhume et gastro.

Bien qu'ils ne soient plus obligatoires à l'école, les masques sont fournis aux élèves et aux adultes qui en font la demande.

7.7. Dernier CÉ et Vins et fromages des bénévoles (document)

Le dernier CÉ de l'année se déroulera en présentiel, de 17h à 19h au pavillon Sagard. Les membres devront se présenter 5-10 minutes d'avance pour s'installer dans le local et commencer la rencontre à l'heure. L'ordre du jour sera imprimé, mais pas les autres documents. Si les membres du CÉ ne peuvent se joindre à cette rencontre, ils doivent le communiquer à Ana Salvarrey au plus tard le 30 mai.

Le Vins et fromages pour les bénévoles de l'école se fera au gymnase du pavillon Sagard. Une invitation a été lancée aux membres et substituts du CÉ, aux bénévoles de la bibliothèque, au comité de la cour verte, aux parents qui font du bénévolat de façon ponctuelle, au comité du bal au pavillon Sagard, aux bénévoles pour le bal au pavillon des Érables, à la Fondation, au comité des usagers du service de garde, et aux grands-parents de Clip qui font de l'aide aux devoirs. Les bénévoles intéressés doivent s'inscrire par le biais du formulaire Forms.

Ana Salvarrey demande si l'invitation peut être envoyée au comité pour la sécurisation aux abords de l'école. La direction répond que oui. Elle demande également si le service de garde est offert seulement

quand les deux parents participent au Vins et fromages. La direction répond que le service de garde est offert à tout bénévole qui en a besoin, conformément aux directives communiquées dans le sondage Forms.

7.8. Achats groupés-Arrêt du projet pilote (document)

Après discussion, Solen Poirier et Nancy Martins ont décidé d'abandonner le projet-pilote pour les achats groupés. Dans la lettre transmise au CÉ, elles évoquent plusieurs contraintes rendant le déploiement du projet difficile, notamment des problèmes d'approvisionnement du fournisseur pour certains items et les directives du CSSDM limitant le choix des items en obligeant l'achat de produits de moindre qualité. Solen Poirier et Nancy Martins sont très reconnaissantes de l'implication des enseignant.e.s dont Josée Bélanger.

Josée Bélanger rappelle que le facteur principal motivant les enseignant.e.s à participer aux achats groupés était l'assurance que les élèves puissent avoir du matériel de qualité. Sans cette assurance, les objectifs de départs ne pouvaient être atteints.

Ana Salvarrey souligne l'ampleur du travail accompli dans ce projet par les parents bénévoles et enseignant.e.s.

8. Comité de parents

Vincent Archambault annonce que 7 parents ont soumis leur candidature pour siéger sur le Conseil d'administration (CA) du comité de parents et 5 parents venants de divers horizons ont été nommés. Un gros travail a été fait par la direction générale du CSSDM pour aller recruter ces parents. Le CA est maintenant constitué au CSSDM.

9. Levée de la séance

La séance est levée à 20h39.

10. Prochaine rencontre : 9 juin 2022 en présentiel, 17h au pavillon Sagard